

VICTOR HUGO

du péril de l'ignorance

PRÉFACE DE MARIE-NOËL RIO

LA PETITE COLLECTION DES ÉDITIONS DU SONNEUR



du péril
de l'ignorance

© Les Éditions du Sonneur, 2010

Quatrième édition

ISBN : 978-2-916136-32-5

Dépôt légal : novembre 2010

Conception de la couverture : Sandrine Duvillier

Conception graphique de l'intérieur : Anne Brézès

Relecture typographique : Nathalie Barthès

Les Éditions du Sonneur
5, rue Saint-Romain, 75006 Paris
www.editionsdusonneur.com

VICTOR HUGO

du péril de l'ignorance

Préface de Marie-Noël Rio



PRÉFACE

« ARTILLEURS DE L'INTELLIGENCE,
À VOS PIÈCES ! »

LE 24 FÉVRIER 1848, après la fuite de Louis-Philippe, la II^e République est proclamée par un gouvernement provisoire dont la grande figure est Lamartine. Celui-ci propose à Victor Hugo la fonction de ministre de l'Instruction publique. Hugo, pair de France depuis 1845, monarchiste depuis sa jeunesse, familier du roi déchu, refuse, malgré son admiration pour le poète. Le gouvernement provisoire prend des mesures immédiates : abolition de la peine de mort, création des « Ateliers nationaux », d'une « Commission du gouvernement pour les travailleurs », organisation du suffrage

universel masculin, abrogation des lois restreignant la liberté de la presse, abolition de l'esclavage, de la prison pour dettes, des châtiments corporels, de l'impôt sur le sel, diminution de la journée de travail, contrôle de la monnaie... En mai, par vote de l'Assemblée constituante, le gouvernement provisoire est remplacé par une commission exécutive. Lamartine est toujours là, mais tout le pouvoir est à l'Assemblée.

Le 4 juin, Hugo est élu député de Paris. La droite domine l'Assemblée – les républicains modérés (à peu près cinq cents députés) et les monarchistes du parti de l'Ordre (celui de Hugo, environ deux cents députés) ne font qu'une bouchée de la centaine de républicains radicaux et de l'unique député socialiste.

Plus tard, Hugo écrira : « [L'Assemblée] est presque entièrement composée d'hommes qui, ne sachant pas parler, ne savent pas écouter. Ils ne savent que dire, et ils ne veulent pas se taire. Que faire ? Ils font du bruit. On sent que cette assemblée est d'hier et

qu'elle n'a pas de demain. Elle vient de naître et elle va mourir. De là un bizarre amalgame des défauts de l'enfance et des misères de la décrépitude. Elle est puérile et sénile. [...] Jamais de hauteur, jamais de profondeur, même dans la colère. Pas de tempêtes, des giboulées.

Je contemple souvent en rêvant l'immensité de la salle et la petitesse de l'Assemblée.

République, c'est bien. Tâchons que le mot n'em-pêche pas la chose.¹ »

Le mot masque le pire. La Constituante revient sur toutes les décisions du gouvernement provisoire favorables au peuple. L'insurrection parisienne, en juin, est féroce-ment réprimée. La commission exécutive démissionne le 23 juin, Lamartine s'en va et avec lui la République. Le boucher Louis Eugène Cavaignac a les pleins pouvoirs : il fait exécuter en masse sur les barricades et dépor-

1. *Choses vues*, extrait daté du 5 août 1848, sans doute écrit après coup, pendant l'exil.

ter en Algérie, sans jugement, des milliers d'insurgés. En septembre, Louis Bonaparte, en exil à Londres, revient à Paris.

Victor Hugo reste dans le camp de la droite tout en sachant que c'est un nid de coquins. Il a la voix faible et tâtonnante, mais il parle, il se bat avec ses armes : la pensée et les mots. Il se bat contre la médiocrité, la lâcheté et la bêtise, pour les libertés, contre la peine de mort (il a écrit Les Derniers jours d'un condamné vingt ans auparavant, à 26 ans). Ce notable hanté par le peuple, ce courtisan intègre que méprisait Heine, ce conservateur fasciné par l'épopée révolutionnaire a toujours été du côté des misérables et des exclus². Il se bat pour l'amnistie, s'engage dans un bureau destiné à venir en aide aux déportés de juin. Comme, en 1871, il offrira asile aux proscrits de la Commune, écrira sans relâche contre les représailles, s'épui-

2. Le manuscrit qui deviendra *Les Misérables* est en chantier depuis 1845. Il paraîtra en 1862.

sera en démarches pour sauver les condamnés. Ces communards dont il ne partage pas les idées et dont il réproouve les actes.

À la Constituante de 1848, il vote avec la gauche de plus en plus souvent. Il prononce plusieurs discours : « Secours aux théâtres » (le 17 juillet), « Secours aux transportés » (le 13 août), « L'état de siège » (le 2 septembre), « La peine de mort » (le 15 septembre), « Pour la liberté de la presse et contre l'état de siège » (le 11 octobre) et, le dernier de l'année, celui reproduit dans ce livre, « Question des encouragements aux lettres et aux arts » (le 10 novembre).

Louis Napoléon Bonaparte fait campagne pour son élection à la présidence de la République. Il est habile : il se donne pour socialiste devant Proudhon, pour conservateur dévoué aux intérêts de l'Église devant Falloux et Montalembert. Devant Hugo, à qui il rend visite chez lui, rue de la Tour-d'Auvergne, il se donne pour le défenseur des pauvres et le candidat des classes souffrantes.

Hugo, naïvement, le soutient. Le 20 décembre, Louis Napoléon Bonaparte est élu président de la République. Lamartine est le grand perdant. Hugo écrira : « J'ai été la dupe du parjure avant d'être la victime du traître. »

Hubert Juin disait : « Victor Hugo, c'est l'homme du malaise critique.³ » Hugo qui espérait : « Un jour on comprendra ma vie et les transformations de ma pensée. L'esprit a ses avatars. » Cet homme insaisissable, constamment en mouvement, variant toujours, exécrant le préjugé, ne se fie qu'à l'intelligence. D'où sa complexité. Il faut se garder de le ranger dans un tiroir, il s'en échappera toujours.

Notre époque, si portée à une morale binaire, étroite, à classer les actes et les gens dans des camps retranchés, a des difficultés à comprendre cela. Elle n'aime pas les contradictions. Aime-t-elle Hugo ? Qui dit en 1848 : « Un [17]93 des riches ne

3. Préface à *Choses vues*, éditions Gallimard, 1972.

serait pas seulement la chute de la monarchie, ce serait la chute même de la civilisation », mais qui, au lendemain du coup d'État de celui qu'il nommera Napoléon le Petit et parce qu'il a dissous l'Assemblée législative, c'est-à-dire la représentation populaire, appelle aux armes le peuple de Paris au nom des hommes de la Convention ; et qui, en 1871, retour d'exil, présidera la gauche radicale à l'Assemblée. Qui croit en Dieu mais insulte « les terroristes de l'Église » parce qu'ils ont pour tout argument d'agiter le spectre de 1793. Qui, dans Quatrevingt-treize, son dernier roman, met en scène les déchirements terribles de la Terreur, cette ombre, cette nuit nécessaire pour que surgisse la lumière moderne.

C'est à cette aune qu'il faut lire son discours politique présenté ici : la lutte de Hugo pour l'intelligence, cette lutte qui n'en finit pas, puisqu'en somme, la bêtise et la démagogie ne cessent de se reproduire. Et se garder d'en lire les détails avec les œillères d'aujourd'hui, notamment sur les ques-

tions du bien-être matériel, religieux et intellectuel : ne pas prendre Victor Hugo pour M^{me} Boucicaut, telle que la montre sa statue dans le square parisien qui porte son nom, grasse, satisfaite, donnant aux petits pauvres sans chaussures juste de quoi ne pas crever tout à fait. Lui se battait pour la justice et le droit.

MARIE-NOËL RIO

DU PÉRIL
DE L'IGNORANCE

NOTE DE L'ÉDITEUR : *nous avons choisi d'intituler Du péril de l'ignorance le discours plus connu sous le titre « Question des encouragements aux lettres et aux arts », prononcé à l'Assemblée constituante par Victor Hugo le 10 novembre 1848.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT : L'ordre du jour appelle la discussion du budget rectifié de 1848.

MONSIEUR VICTOR HUGO : Personne plus que moi, messieurs (« *Plus haut ! Plus haut !* »), n'est pénétré de la nécessité, de l'urgente nécessité d'alléger le budget ; seulement, à mon avis, le remède à l'embarras de nos finances n'est pas dans quelques économies chétives et détestables ; ce remède serait, selon moi, plus haut et ailleurs ; il serait dans une politique intelligente et rassurante, qui donnerait confiance à la France, qui

ferait renaître l'ordre, le travail et le crédit... (*Agitation*) et qui permettrait de diminuer, de supprimer même, les énormes dépenses spéciales qui résultent des embarras de la situation. C'est là, messieurs, la véritable surcharge du budget, surcharge qui, si elle se prolongeait et s'aggravait encore, et si vous n'y preniez garde, pourrait, dans un temps donné, faire crouler l'édifice social.

Ces réserves faites, je partage, sur beaucoup de points, l'avis de votre comité des finances.

J'ai déjà voté, et je continuerai de voter la plupart des réductions proposées, à l'exception de celles qui me paraîtraient tarir les sources mêmes de la vie publique, et de celles qui, à côté d'une amélioration financière douteuse, me présenteraient une faute politique certaine.

C'est dans cette dernière catégorie que je range les réductions proposées par le comité des finances sur ce que j'appellerai le budget spécial des lettres, des sciences et des arts.